

L'AMÉNAGISTE
Publications de 2020

- La conservation des milieux naturels dans la MRC d'Argenteuil rendue possible grâce à l'expertise terrain, p. 1-4
- Trois MRC mobilisées pour faciliter la relève agricole, p. 5-7

14 janvier 2020 - La conservation des milieux naturels dans la MRC d'Argenteuil rendue possible grâce à l'expertise terrain



La MRC d'Argenteuil possède un vaste réseau écologique interconnecté. La richesse de sa biodiversité alimente le plaisir des amateurs de plein air dont les ornithologues, qui apprécient la présence d'une importante variété d'oiseaux. Pourtant, le territoire de la MRC est situé à quelques kilomètres de la région de Montréal. La pression pour le développement du territoire de la MRC est donc en constante progression. C'est justement pour cette raison que le service de l'aménagement du territoire de la MRC a été mis à contribution dans toutes les étapes de la réalisation d'une stratégie régionale de conservation de ces espaces.

Préoccupation partagée pour l'environnement

Les enjeux environnementaux sont une composante du développement durable que les MRC doivent considérer. À la MRC d'Argenteuil, l'environnement occupe une place importante auprès des élu(e)s et des gestionnaires municipaux. En 2011, ils tiennent le *Sommet des*

décideurs d'Argenteuil sur l'environnement. Au terme des échanges entre les 110 participants, la conservation des milieux naturels devient une priorité. Les consensus permettent rapidement d'identifier le service de l'aménagement du territoire comme le responsable de ce dossier.

- La conservation des milieux naturels est un projet de développement pour la communauté régionale
- Le milieu municipal doit faire partie de la mise en œuvre de solutions
- La biodiversité sert l'aménagement du territoire et offre des pistes de solutions aux conflits d'usages

En tant que directeur du service de l'aménagement du territoire à la MRC d'Argenteuil, monsieur Éric Morency partage la préoccupation des décideurs municipaux pour les enjeux liés à l'environnement. Responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC, document principal de planification, il est donc très conscient des problèmes environnementaux reliés à la pression du développement sur son territoire. Pour lui, avoir le mandat de la conservation des milieux naturels garantit l'encadrement du développement et favorise une meilleure gestion de l'urbanisation.



Expertise du service de l'aménagement du territoire

La réussite du projet de conservation des milieux naturels, notamment par la réalisation du réseau écologique interconnecté, repose beaucoup sur l'expertise des professionnels du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Argenteuil. La multidisciplinarité caractérise l'expertise des aménagistes régionaux et, plus largement, d'un service d'aménagement du territoire dans une MRC. Habiles en gestion de projets, en animation de groupe de travail, en concertation des acteurs, ils possèdent des connaissances approfondies sur les aspirations des élu(e)s, sur les caractéristiques géographiques et démographiques de leur milieu, sur les lois et les règlements qui encadrent les activités sur le territoire.

À la MRC d'Argenteuil, les ressources du service de l'aménagement du territoire ont permis d'élaborer une stratégie de conservation des milieux naturels adoptée en 2016. Responsable du dossier, monsieur Éric Morency a géré le projet depuis la tenue du *Sommet* en 2011 jusqu'à la mise en place d'actions concrètes sur le territoire, en cours depuis 2017. La démarche de la stratégie comportait un volet scientifique avec, par exemple, la cueillette et l'analyse d'information sur les milieux naturels à partir de données géomatiques et de données

provenant des municipalités locales et un volet social avec, par exemple, la collecte d'information à l'aide d'un sondage auprès des acteurs municipaux. La démarche a permis d'identifier plusieurs enjeux et orientations pour les décideurs de la MRC. En voici quelques-uns :

- Intégrer les objectifs de conservation dans les projets forestiers et agricoles
- Relier les initiatives municipales pour développer un réseau naturel de parcs verts accessibles au public
- Concerter les communautés locales et obtenir une acceptabilité sociale
- Restaurer des milieux naturels dégradés

C'est avec toutes les informations recueillies et analysées par les professionnels en aménagement du territoire de la MRC et à la suite de la prise en compte de leurs recommandations que les décideurs ont adopté la stratégie de conservation des milieux naturels d'Argenteuil. Comme responsable du dossier, monsieur Morency disposa ensuite de toute l'information nécessaire pour intégrer cette stratégie au schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Argenteuil. Les retombées de la démarche pouvaient alors être assurées.



Retombées pour la communauté régionale

Avec un schéma d'aménagement et de développement révisé intégrant les grands objectifs de la stratégie de conservations des milieux naturels, la communauté de la MRC d'Argenteuil met les chances de son côté afin de voir son milieu se développer de manière durable. Concrètement, la stratégie de conservation des milieux naturels élaborée et mise en œuvre par le service de l'aménagement du territoire de la MRC a permis à ce jour la réalisation de plusieurs actions appréciables par les membres de la communauté :

- Le réseau écologique interconnecté composé de corridors écologiques et de milieux naturels
- La publication du Guide d'observation d'oiseaux d'Argenteuil avec 67 sites d'observation sur le terrain
- Un réseau de plus de 225 nichoirs soit le 2^e plus grand au Québec

- Un projet de lutte contre l'espèce envahissante, le myriophylle à épis
- Un projet d'espace de liberté des rivières pour trois tronçons de cours d'eau importants

La réalisation de ces actions favorisant la qualité des milieux de vie de la MRC d'Argenteuil découle directement du succès de la stratégie de conservation des milieux naturels d'Argenteuil. Cette réussite repose notamment sur la connaissance fine du milieu par les professionnels du service de l'aménagement du territoire de la MRC. Et ce sont tous les membres de la communauté régionale qui en profitent !

À propos d'Éric Morency

Monsieur Éric Morency, urbaniste, détient un baccalauréat en géographie et une maîtrise en urbanisme. Après un passage de quelques années à titre de responsable de l'aménagement du territoire à la MRC de Rimouski-Neigette, il devient en 2006 le directeur du Service de l'aménagement du territoire à la MRC d'Argenteuil. Avec l'aide d'une équipe multidisciplinaire, il élabore les politiques et stratégies d'aménagement durable du territoire de cette MRC.

Par Véronique Vallée, AARQ

14 octobre 2020 – Trois MRC mobilisées pour faciliter la relève agricole



Sur la photo : Paul Viau, préfet, Maryse Bernier, Camille Auble et Jean-Christophe Beaulne-Côté

En Montérégie, la MRC des Jardins-de-Napierville, la MRC de Pierre-De Saurel et la MRC des Maskoutains ont mis en commun leur expertise afin d'accéder à un service favorisant l'établissement de nouveaux agriculteurs : le service L'ARTERRE. Deux ans après le démarrage de cette initiative, les résultats s'avèrent satisfaisants. Ils motivent l'équipe de professionnels à poursuivre ses efforts.

Un défi commun, une solution commune

En matière d'agriculture, le défi commun aux trois MRC s'avère le maintien du dynamisme dans un contexte de vieillissement des exploitants agricoles et de la présence d'obstacles à l'établissement d'une relève. Les obstacles identifiés dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de chacune des trois MRC sont :

- La valeur des terres, le prix des terres agricoles en Montérégie est parmi les plus élevés au Québec ;
- L'importance de l'investissement financier de départ ;
- Les difficultés liées au transfert d'une ferme.

Dans ces circonstances, ces MRC de la Montérégie doivent trouver des leviers pour la relève agricole laquelle joue un grand rôle dans la vitalité des milieux ruraux. Le service L'ARTERRE a été rapidement identifié comme principal levier par l'équipe responsable du dossier. Ensemble, Camille Auble de la MRC des Jardins-de-Napierville, Andréanne Bergeron de la MRC de Pierre-De Saurel et Anna Potapova de la MRC des Maskoutains ont déposé une

demande de financement au Fonds d'appui au rayonnement des régions afin de doter les MRC d'une personne responsable de L'ARTERRE. L'aide financière leur a été accordée et ils ont embauché Maryse Bernier, agente de maillage pour les trois MRC.

Quelques mots sur L'ARTERRE

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec. En savoir plus <https://arterre.ca/Default>

Les retombées à ce jour

Depuis sa mise en place, le service L'ARTERRE a permis l'établissement de deux nouvelles familles, trois démarrages d'entreprises, cinq nouveaux emplois créés ainsi que 10 hectares de terres cultivables revalorisées. De plus, les MRC comptent cinq aspirants inscrits qui se sont établis en agriculture en dehors du service. Ce sont des personnes qui ont eu recours à l'accompagnement et au référencement, mais qui ont réussi à se trouver un emplacement par leur propre moyen. Finalement, trois dossiers importants sont en cours de négociation.

Vitaliser les milieux ruraux de façon durable

Les milieux ruraux font partie intégrante du paysage québécois et ils participent à l'occupation dynamique du territoire. Plusieurs stratégies sont mises de l'avant pour les vitaliser. Celle que maîtrisent les aménagistes régionaux est la planification du développement de la zone agricole de laquelle découle le choix d'actions ciblées.

Pour l'aménagiste régional Camille Auble, la mise en place de L'ARTERRE favorise la vitalité des milieux ruraux des trois MRC de façon durable. Les retombées actuelles et celles à venir font en sorte que la communauté se diversifie et pérennise ses acquis.

«D'une part le service permet la concrétisation de projets d'affaires novateurs, différents et parfois insolites qui n'auraient pas même été envisagés sur le territoire sans l'implication de L'ARTERRE. D'autre part, l'accompagnement offert pour la reprise des exploitations agricoles qui n'ont pas de relève identifiée ou apparentée est extrêmement important. En effet, il est difficile de s'imaginer à quel point se séparer d'une entreprise dans laquelle on a investi notre vie peut être une source d'angoisse et de frustration lorsque la transition se fait dans de mauvaises conditions (trop rapidement, mauvais choix de repreneur, manque d'information), ou dans une direction complètement opposée aux valeurs transmises à l'entreprise. C'est malheureusement souvent ce qui se passe lorsqu'un agriculteur n'a pas de relève apparentée et c'est précisément cet aspect, très humain, du problème auquel L'ARTERRE tente d'apporter une solution. En sélectionnant en amont les acheteurs potentiels, l'agent de maillage fera en sorte de faire correspondre les aspirations des candidats avec des exploitations agricoles qui leur correspondent et qui respecteront les volontés, mais aussi la vision du cédant. La consolidation de nos milieux passe par la protection et la sauvegarde de l'histoire de nos territoires, mais aussi par l'innovation et l'originalité dont saura faire preuve la relève. Il est donc primordial de faciliter autant que possible la transmission du savoir et de rendre pérennes la mémoire et l'héritage qui font qu'aujourd'hui la Montérégie est devenue le fier garde-manger du Québec» – Camille Auble.

NB : La mise en commun des efforts pour joindre L'ARTERRE n'est pas unique à la Montérégie. Ailleurs au Québec, plusieurs aménagistes régionaux ont choisi cette option. Comme pour les trois MRC de la Montérégie, les résultats sont au rendez-vous !

À propos de Camille Auble

Diplômé du baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal, Camille Auble est à l'emploi de la MRC des Jardins-de-Napierville depuis bientôt trois ans. Il est membre de l'AARQ.

Par Véronique Vallée, AARQ